



Informations

Conduite du dépistage alcool et drogues : méthode et cadre légal Formation

Objectif(s) de formation - Aptitudes

Comprendre le cadre légal et réglementaire du dépistage d'alcool et de drogues en milieu professionnel.

Savoir quand, comment et dans quelles conditions réaliser un dépistage (préventif, post-accident, suspicion...).

Identifier les droits et obligations de l'employeur et du salarié.

Maîtriser la procédure de dépistage et les règles de confidentialité.

Être capable de mener une intervention conforme et sécurisée dans le respect des bonnes pratiques et de la législation en vigueur.

Compétences visées

Situer les fondements juridiques des contrôles d'alcoolémie et de drogues.

Appliquer la procédure de dépistage selon le protocole et le matériel autorisé.

Identifier les situations à risque nécessitant un contrôle.

Réagir de manière adaptée à un résultat positif ou à un refus de dépistage.

Garantir la traçabilité et la confidentialité des informations recueillies.



Programme de la formation

1. Introduction et contexte

- Rappel des enjeux : sécurité, santé au travail, responsabilité de l'employeur.
- Chiffres clés : accidents du travail liés à l'alcool et aux drogues (INRS, Santé publique France).
- Notions de substances psychoactives et leurs effets sur la vigilance.

2. Cadre légal et réglementaire

- Code du travail : obligations de prévention et de sécurité.
- Conditions de mise en place du dépistage (règlement intérieur, métiers à risques, contrôle ciblé ou aléatoire).
- Respect du droit du travail et du RGPD.
- Jurisprudences récentes (refus, contestation, confidentialité).
- Responsabilités civiles et pénales de l'employeur et du salarié.

3. Méthodes et protocoles de dépistage (1h00)

- Différence entre dépistage et test de confirmation.
- Les différents matériels : éthylotests, tests salivaires, urinaires.
- Conditions d'utilisation, étalonnage et fiabilité des dispositifs.
- Sécurisation du prélèvement et gestion des résultats.
- Bonnes pratiques : hygiène, impartialité, respect de la personne.

4. Mise en situation et conduite à tenir (45 min)

- Simulation de contrôle en situation réelle.
- Gestion des cas particuliers : refus, contestation, test positif.
- Communication et posture professionnelle.



- Procédure de consignation et rédaction du rapport d'intervention.

5. Conclusion et validation des acquis (15 min)

- Synthèse des points clés.
- Questions/réponses.
- Évaluation des acquis (QCM rapide).

Pré-requis	Aucun
Durée	3h30 heures de formation soit ½ journée
Validation	Sensibilisation sans épreuves certificatives
Public	Ouvert à tous. 4 - 12 Stagiaires
Prix	A partir de 450 Euros par groupe/10 stagiaires - Exonération de TVA Article 261.4.4 A CGI
Modalités et détails d'accès	<p><u>Stagiaires de la formation :</u></p> <p>Intra : c'est-à-dire en groupes de stagiaires de la même entreprise Inter : c'est-à-dire en groupes de stagiaires provenant de différentes entreprises</p>
Uniquement en présentiel	<p><u>Lieu de la formation</u></p> <p>En Interne (sur place - mairies / entreprises) En Externe (salle louée à cet effet)</p> <p>Inscription selon un contrat et/ou un document d'inscription.</p>
Délais d'accès aux formations	<p>Inscription via demande par mail à l'adresse : steve.chauchard@eauctopus.com</p> <p>Nous nous engageons à répondre à vos demandes d'informations et à vous envoyer un devis sous 72 heures ouvrées. Date de formation proposée dans les 3 mois suivants la signature du devis (droit de rétractation de 10 jours).</p> <p>De votre côté, pour garantir une entrée en formation à la date fixée, vous devrez vous assurer de nous faire parvenir le devis signé. Les questionnaires de positionnement</p>



	<p>ou toute autre information administrative au plus tôt.</p> <p>Dans le cas où vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO ou autre, assurez-vous des délais de traitement de vos demandes.</p>
<p>Méthodes Mobilisées et Moyens d'évaluation</p>	<p>Fiche d'inscription, feuille d'émargement, évaluation, autorisation de droit à l'image, tours de table, fiche individuelle, questionnaire d'évaluation des connaissances, attestation de fin de formation. Un aide mémoire est remis aux stagiaires en fin de formation.</p> <p>Méthodes issues de la pédagogie active et interactive.</p> <p>Support sur diaporamas pour les formations.</p> <p>Participation des stagiaires, cas concrets, cas pratiques, moyens matériels importants mis à disposition des stagiaires pour les cas concrets.</p> <p><u>Complément et détails sur "Formations / infos pratiques" du site www.eauctopus.com</u></p>
<p>Emploi du temps</p>	<p>En 1 demi journée + pause 15 minutes</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Introduction et contexte (15 Minutes) 2. Cadre légal et réglementaire(1h00) 3. Méthodes et protocoles de dépistage (1h00) 4. Mise en situation et conduite à tenir (45 min) 5. Conclusion et validation des acquis (15 min)
<p>Adaption</p>	<p>Adaptation du rythme et temps de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adaptation de la durée des séquences en fonction du public (1 heure à 1h30) - exemple : Spécificité : le calendrier proposé aux collectivités se concentre sur les mercredis pour la disponibilité du personnel scolaire. <p>Adaptation des modalités pédagogiques, contenus et supports :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en fonction du public, QCM, travail en groupe, support vidéo/tableau, contenu plus ou moins spécifique selon connaissances des apprenants <p>Aménagements des règles générales d'évaluation des connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En fonction des caractéristiques personnelles des stagiaires (handicapés, traumatismes, hématophobie, force physique, douleurs, ...)
<p>Accessibilité aux personnes</p>	<p>Les salles louées seront aux normes ERP pour accueillir et recevoir les personnes en situation de handicap conformément aux règles d'accessibilité.</p> <p>Pour les formations dans lesquelles le formateur est reçu en entreprise, les modalités</p>



en situation de handicap	<p>des salariés seront prises en charge par ses employeurs.</p> <p>Le formateur mettra en place les moyens et exercices adéquats pour que la/les personnes en situation de handicap suivent et participent au même titre que les autres stagiaires. Que ce soit pour les exercices pratiques, la certification ou bien le déroulé des présentations théoriques.</p> <p>Les parcours seront ainsi sécurisés avec les moyens adaptés pour mettre en place des exercices sécurisés.</p>
Contact	<p>Stève Chauchard 06 76 72 12 11 - steve.chauchard@eauctopus.com</p> <p>www.eauctopus-formation.fr</p>